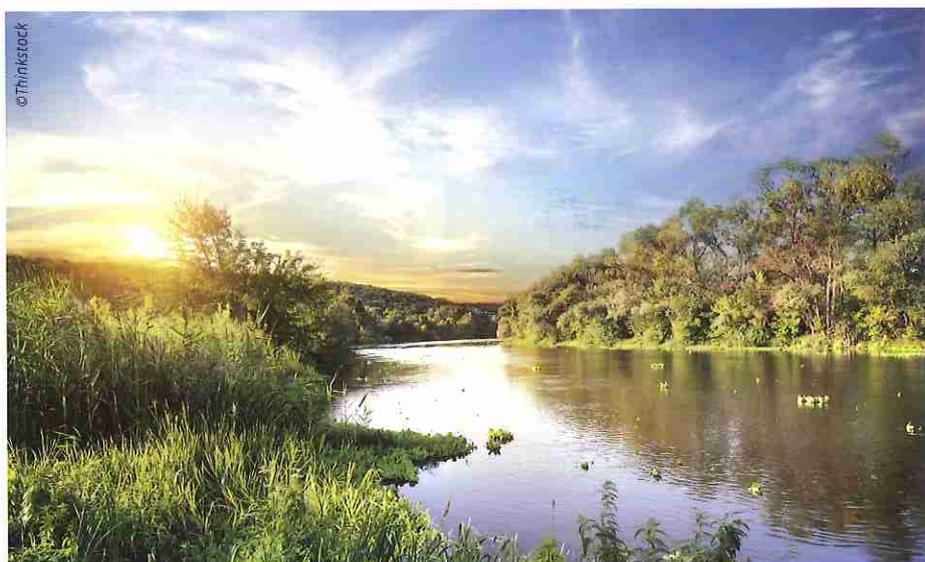


Des domaines d'interventions multiples

L'activité des entreprises de paysage ne se résume pas à la création de jardin. En effet, nombre de ces entreprises interviennent également dans les domaines du reboisement, du génie végétal et du génie écologique. Ces compétences doivent aujourd'hui être reconnues par l'ensemble des acteurs, qu'ils soient privés ou publics.

Le paysage demande des savoir-faire complexes et transversaux, ainsi que des connaissances techniques multiples, autant dans le domaine végétal qu'environnemental. Que cela soit pour la restauration des milieux naturels dégradés, le reboisement, la requalification des zones humides, la sylviculture ou l'éco-pastoralisme, les entreprises de paysage formées aux diverses techniques d'aménagement peuvent répondre à des projets touchant ces secteurs. Toutes ont à cœur de servir la préservation et la restauration des milieux naturels. Leur expertise doit donc être sollicitée.



Zone humide

■ Des experts au service du paysage

La réalisation de travaux de génie écologique et de génie végétal font partie des savoir-faire de ces professionnels du paysage. Mais il est encore difficile pour eux d'être identifiés comme de véritables acteurs potentiels des projets touchant les milieux naturels sensibles alors que le reboisement constitue déjà un métier associé au paysage. « *L'aménagement et le suivi des berges, la phytoremédiation et l'éco-pastoralisme entrent par exemple dans le panel des activités spécifiques que nous proposons. La gestion des espaces naturels et des talus également.* » explique François Cassotti, Président du groupe métier génie végétal au sein de l'Unep.

■ Des métiers à promouvoir

Différentes actions initiées ou menées par l'Unep visent à faire évoluer les choses, comme la participation à un groupe de travail au Ministère de l'écologie qui vient d'aboutir à la parution d'un annuaire du génie écologique. Y apparaissent plusieurs entreprises adhérentes.

Parallèlement, la récente constitution de l'association fédérative A-IGÉco, au sein de laquelle l'Unep est représentée, a pour objectif d'accompagner le développement des marchés et la structuration de la filière génie écologique.

■ Une formation renforcée et des outils adaptés

La formation de « Technicien du génie écologique » ouverte au CFPPA* du Fresne à Angers depuis la rentrée 2013 fait partie des actions développées pour montrer que la palette de ces métiers concerne l'ensemble des entreprises. Le technicien en génie écologique, en plus de ses connaissances des écosystèmes et des techniques adaptées aux milieux naturels sensibles, est capable d'assurer le suivi de chantier, de contribuer à la réalisation des travaux et de coordonner les multiples acteurs d'un projet. ■■■

* CFPPA, Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

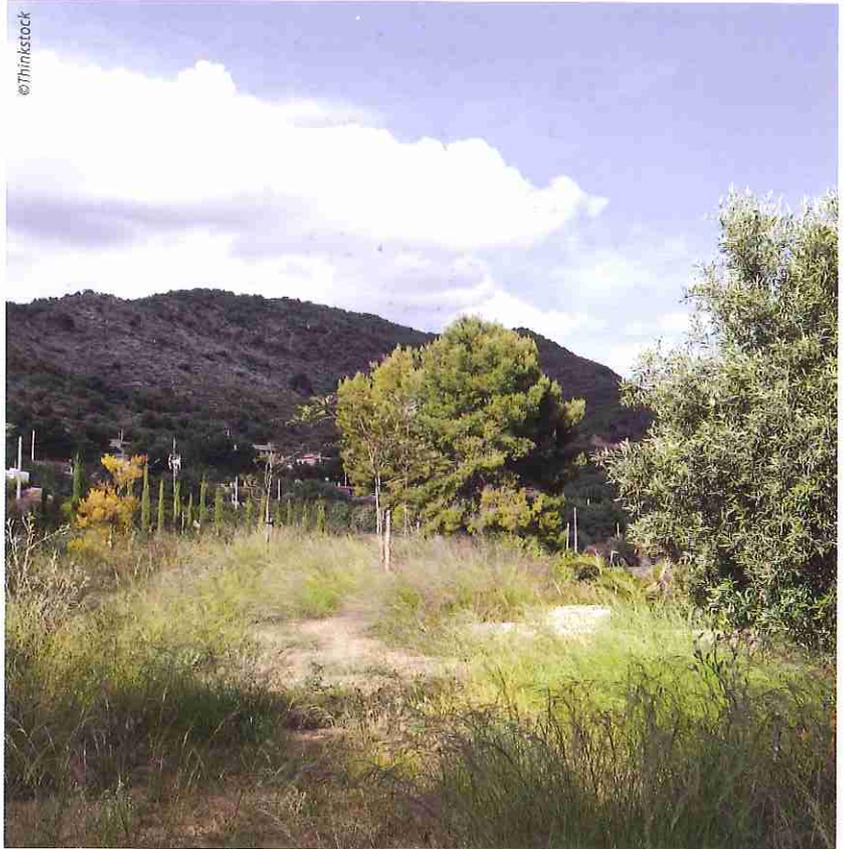
Zoom colloque génie végétal génie écologique

Le Colloque génie végétal, génie écologique revient en 2014 pour une 2^e édition. Organisé par Val'Hor à l'initiative de l'Unep, et en partenariat notamment avec l'AGÉBio, il portera sur les activités de génie écologique et le savoir-faire de la filière sur les milieux naturels. Il s'intéressera aux applications du végétal et du paysage dans les territoires peri-urbains et ruraux.

Vous pouvez d'ores et déjà noter la date : le jeudi 11 décembre 2014, toute la journée, à l'Espace Pierre Cardin (Paris, 8^e).

Plus d'informations disponibles sur le site :

www.genie-vegetal-ecologique.fr



Zone naturelle






GAMME BIOCONTRÔLE POUR LES ESPACES VERTS




PYRALES DU BUIS

TIGRES DU PLATANE **TIPULES DU GAZON**

PROCESSIONNAIRES DU PIN

OTIORHYNQUES **RAVAGEURS DU PALMIER**

MINEUSES DU MARRONNIER **COCHENILLES**

HANNETONS **PUCERONS EN ROSERAIE**

Toutes les actualités sur le blog : www.biocontrôle.fr

N° Agrément PA 01579 pour la distribution de produits à des professionnels.

TOUS SOUS BIOCONTRÔLE !

www.koppert.fr | info@koppert.fr | Tel : 04 90 78 30 13

Conception : studiocapsule.fr - Crédits photos © Fotolia.com - studiocapsule.fr

Les entreprises du paysage ayant un personnel formé aux techniques de génie végétal et de génie écologique offrent donc une maîtrise complète de ces domaines en plus d'une sensibilité inhérente au métier de paysagiste.

Renforcer les compétences et valoriser les niveaux d'expertise se fait également avec l'adhésion aux Règles Professionnelles, véritables outils pratiques, dont certaines sont directement élaborées avec l'AGÉBio (règles « Travaux de génie végétal »). Quatre autres Règles spécifiques aux zones naturelles sont prévues pour 2015. Les paysagistes, habitués à avoir une vision globale des projets, bénéficient ainsi de ressources spécifiques et précises pour atteindre l'objectif visé, c'est-à-dire la réalisation d'aménagements intégrant une qualité paysagère à un savoir-faire technique.

■ Génie végétal et génie écologique

« Les techniques engagées agissent en faveur de la biodiversité et sont porteuses de valeurs liées au développement durable. » explique François Cassotti. Mais le domaine d'intervention est vaste. La définition des activités relatives au génie végétal et au génie écologique permet de mieux cerner les objectifs.

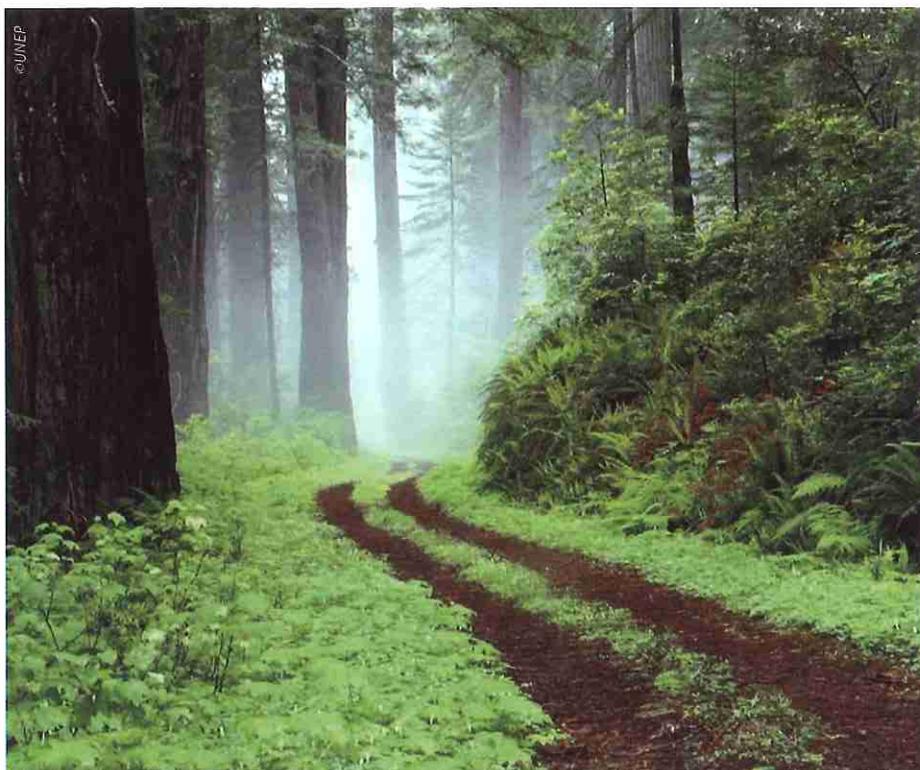
Le **génie végétal**, selon la définition proposée par l'AGÉBio et le Groupe Technique Métier « Génie végétal » de l'Unep, représente l'ensemble des techniques utilisant les végétaux et leurs propriétés mécaniques ou biologiques suivant trois finalités :

1. le contrôle, la stabilisation, la gestion des sols érodés ;
2. la restauration, la réhabilitation écologique, la renaturation des milieux dégradés ;
3. la phytoréhabilitation, c'est-à-dire l'épuration ou la dépollution des sols et des eaux.

Le **génie écologique** rassemble les connaissances pluridisciplinaires uti-

lisées dans l'aménagement ou l'exploitation du milieu naturel dans l'optique d'assurer la préservation de l'environnement sur le long terme. Selon le guide édité par le Ministère de l'Ecologie, « le génie écologique consiste à préserver et développer la biodiversité par des actions adaptées sur les écosystèmes ciblés, et d'aboutir au bon fonctionnement des écosystèmes restaurés. » Il fait appel à des techniques s'appuyant sur les principes de l'ingénierie écologique.

Les deux champs d'action se rejoignent donc et se complètent. « Rappelons aussi que le « génie » est le domaine des entrepreneurs, à la différence de la recherche ou des études. » précise François Cassotti. Cependant, les entrepreneurs du paysage peuvent aussi être amenés à concevoir les projets. Le périmètre des activités reste ainsi très large, même si sa délimitation en fonction des projets s'avère nécessaire. ■



Milieu forestier

A savoir

- Un lien accessible depuis le site de l'Unep (www.entreprisesdupaysage.org) permet d'accéder au site du Ministère de l'écologie et de consulter en ligne l'annuaire du Génie écologique.
- L'**A-IGÉco** (Association des acteurs de l'ingénierie et du génie écologique) est une fédération de personnes morales de type réseaux associatifs, agissant toutes dans le domaine du génie écologique.
- L'**AGÉBio** (Association française pour le génie biologique) est une association qui a pour but de promouvoir les techniques de génie végétal. www.agebio.org
- Le guide « La filière génie écologique » est consultable sur le site du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.